Montréal, 5 mai 2025.

**Objet:** Annulation de l’opération d’épandage de glyphosate sur les voies ferroviaires du CN dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à l’intérieur du quadrilatère compris entre les rues Viau, Sherbrooke, Dickson et Notre-Dame.

Mme Marie-Gabrielle Ménard,

Je m’adresse à vous en votre qualité de députée fédérale dans la circonscription Hochelaga-Rosemont-Est. Je souhaite porter à votre attention une situation préoccupante pour la santé de mes concitoyen.nes ainsi que de la faune et la flore du secteur, soit une opération d’épandage d’herbicide incluant du glyphosate par le Canadian National Rail (CN) qui se déroulera dans les jours à venir.

Considérant que l’utilisation du glyphosate présente un risque potentiel pour la santé humaine et l’environnement ;

Considérant la distance de seulement 40 mètres entre la coopérative d’habitation Le Petit Train Viau et les rails du CN qui seront possiblement pulvérisées au glyphosate cette semaine ;

Considérant que l'utilisation du glyphosate est INTERDITE sur le territoire de Montréal depuis 2022 ;

Considérant que le secteur ciblé par l’épandage de glyphosate par le CN abrite des espèces vulnérables et en voie de disparition tels que le bourdon terricole et le papillon monarque ;

Considérant le rôle de corridor écologique essentiel que joue la portion des rails qui seront traitées au glyphosate entre les boisés Vimont et Steinberg (deux zones boisées identifiées comme milieux naturels) ;

Je demande à ce que l’opération d’épandage prévue à Montréal à partir du 8 mai 2025 sur les rails du CN dans le quadrilatère compris entre les rues Viau, Sherbrooke, Dickson et Notre-Dame soit annulée et interdite, et ce dès maintenant.

Une réponse à ce message est attendue de même qu’une action concrète.

Je vous prie de croire en la fermeté de mon engagement ainsi qu’en ma considération distinguée.

[VOTRE NOM]